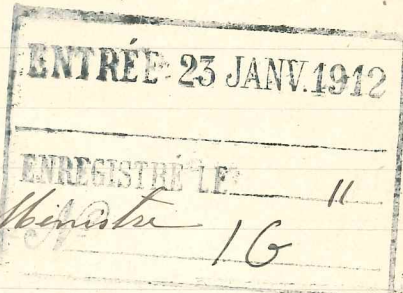


Andenne le 21 janvier 1912



Monsieur le Ministre

Le soussigné Jean Auguste garde  
particulier Domiciliaire route Des Echavées  
à Andenne, sollicite Monsieur le  
Ministre des travaux l'autorisation d'établir  
au lieu dit Des Echavées (Andenne)  
une briqueterie temporaire sur une  
parcelle de terrain lui appartenant  
d'une contenance d'environ 12 ares située  
à 400 mètres du bois communal de Faulx.

Cette briqueterie est destinée à lui  
fournir les briques nécessaires à la  
construction d'une maison.

Il prie d'agréer Monsieur  
le Ministre l'hommage de son profond  
respect

Aug. Jeanant